

# COVID 19 : gérer la crise sur tous les fronts



Il y a encore quelques mois, nul n'aurait imaginé que le monde serait frappé par une pandémie d'une telle ampleur. Cette crise sanitaire, dont les conséquences à long terme sont encore impossibles à mesurer, aura marqué tous les esprits.

Au niveau local, tout a été mis en œuvre pour limiter les risques de propagation du virus et la situation est restée maîtrisée.

Elus, services, agents et partenaires se sont mobilisés pour gérer cette crise au mieux, dans un mode de fonctionnement mêlant adaptation, urgence et inconnu. Qu'il s'agisse des connaissances scientifiques liées au virus, des directives à suivre ou des mesures à prendre, il a fallu agir progressivement et par étapes, en s'appuyant sur les outils de crise existants.

Après avoir déclenché le Plan Communal de Sauvegarde, la Municipalité a mis en œuvre un Plan de Continuité des Activités durant le confinement, qui a ensuite laissé la place à un Plan de Reprise des Activités. L'activation de ces trois dispositifs a notamment permis de faire face à la pandémie en assurant la continuité des services essentiels, dans le strict respect des consignes et recommandations nationales et de l'état d'urgence sanitaire décrété le 21 mars 2020.

**Tour d'horizon des principales actions menées durant le confinement, pages 14 et 15**

**Gérer le déconfinement, page 16**

**Tous mobilisés pour la relance économique, page 17**

**Solidarité renforcée auprès des publics fragilisés, pages 18 et 19**

**Des initiatives collectives et solidaires, pages 20 et 21**

**Une volonté d'informer, page 22**

## Poursuivons nos efforts !

Durant la période de confinement, la grande majorité des Saint-Martinois a respecté les règles mises en place pour garantir la sécurité sanitaire collective, et la Municipalité les en remercie.

Si notre commune a été relativement épargnée, deux familles ont malheureusement été endeuillées par la maladie, et l'équipe municipale leur renouvelle ses plus sincères condoléances.

Par ailleurs, tant qu'aucun vaccin ou traitement ne sera officiellement disponible, la mobilisation de chacun doit se poursuivre. En effet, une seconde vague pandémique ou une nouvelle phase de confinement reste possible. Il est donc impératif de continuer à appliquer les gestes barrières.

# Tour d'horizon des principales actions menées durant le confinement

Dès le début de la crise, une des priorités de la Municipalité a été d'assurer le maintien des services publics essentiels. Dans les choix d'organisation, l'accent portait avant tout sur la sécurité de tous (usagers et agents), avec le respect des règles de confinement en vigueur et gestes barrières. Voici quelques-unes des actions menées.

### Les actions en lien avec la continuité des services municipaux

- **Maintien des services publics essentiels** avec la mise à disposition de matériels de protection pour les personnes en contact avec les usagers (dont des dotations de nos partenaires, voir page 20). Parmi les missions en lien avec le public, la continuité a été assurée, en présentiel, dans de nombreux domaines : accueil (avec une priorité des traitements de demandes par téléphone ou sur rendez-vous) ; communication et information des administrés (voir page 22) ; hygiène et sécurité (pour l'achat et la distribution de matériels adéquats) ; sécurité et contrôle avec la Police Municipale ; aide à domicile ; aide aux personnes ; aide à l'emploi ; état civil et pompes funèbres ; paiement des entreprises et prestataires ; activités sportives confinées ; lien avec les associations... En interne, les missions de coordination et de pilotage étaient essentielles, tout comme le suivi des effectifs mobilisables par exemple.
- **Mise en œuvre du télétravail**, chaque fois que cela a été possible.
- **Fermeture au public des services, structures, parcs et équipements** ne relevant pas des services essentiels, conformément aux directives nationales.
- **Accompagnement des personnes fragiles et vulnérables** (voir pages 18 et 19).
- **Campagne pour les inscriptions scolaires** privilégiant les démarches dématérialisées.
- **Accueil des enfants des personnels prioritaires à l'école et à la crèche** pendant le temps scolaire et les vacances.
- **Suppression du tarif majoré pour la réservation des repas de cantine** afin de faciliter les démarches des familles.
- **Reconduction de tous les contrats de travail municipaux** arrivant à échéance dans les 3 mois et maintien du salaire de tous les personnels.
- **Présence renforcée des forces de l'ordre sur le terrain de 7h à 22h, 7j/7** (dans le cadre d'un planning coordonné entre la Police Municipale et la Gendarmerie) et mise en place d'un visionnage direct des caméras de vidéo protection.

### Les actions tournées vers la santé et la sécurité sanitaire

- **Lien permanent établi avec les professionnels de santé de la ville**
- **Rappel régulier de l'importance des gestes barrières**
- **Mise à disposition d'une salle COVID pour les médecins.** Quelques jours seulement après le début de la crise, une salle a été mise à disposition des médecins de la ville, à leur demande, afin d'être en mesure de protéger au mieux la population en cas de pic éventuel de pandémie. Au regard de l'évolution de la situation, ils n'ont pas jugé nécessaire de l'utiliser (en préférant notamment opter pour la téléconsultation).

### Mobilisés pour gérer l'urgence

Jeudi 23 avril dernier, un camion est sorti de l'autoroute et s'est couché en contrebas de la route du Vallon. Son chargement, à savoir plusieurs tonnes de fruits et légumes, s'est déversé en partie sur la voie. Les heures suivant l'accident, les services techniques de la mairie n'ont pas ménagé leurs efforts pour dégager la route. Pour mener à bien cette tâche d'envergure, ils ont pu compter sur l'appui des forces de l'ordre et des agents de la communauté d'agglomération chargés de la collecte des ordures ménagères.



Après l'enlèvement du camion par la société d'autoroute, l'opération a consisté à sécuriser le site, à découper la remorque, à enlever les restes du camion et son contenu avant de nettoyer la voie. Cinq cents kilos de fruits et légumes intacts ont été ramassés et confiés au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui s'est chargé de réaliser, dans l'urgence, des colis alimentaires à destination des personnes mobilisées durant le confinement. La gestion de cette affaire, d'autant plus en pleine période de crise sanitaire, illustre l'implication exemplaire des services municipaux et des agents.



### Distribution gratuite de masques

Permettre à chaque Saint-Martinois de plus de 10 ans d'obtenir un masque gratuit en tissu n'a pas été une mince affaire ! La première difficulté a été de trouver des prestataires de proximité pouvant fournir des masques de qualité, de fabrication européenne et s'engageant dans des délais de livraison non hypothétiques. Le choix s'est porté sur des protections en tissu lavables jusqu'à 30 fois, labellisées par la Direction Générale des Armées. Après de multiples échanges et demandes de devis infructueux, les commandes ont pu être passées.

La volonté municipale était de pouvoir informer chaque foyer saint-martinois de cette distribution, qui devait impérativement se dérouler le 1<sup>er</sup> jour de déconfinement. Une plateforme informatique sécurisée a été mise en place afin de faciliter les démarches, avec des campagnes d'inscription relayées sur les réseaux. Par ailleurs, un courrier a été distribué dans chaque boîte aux lettres par les élus, afin de ne pas oublier ceux qui n'étaient pas familiers des outils numériques. Pour ces derniers, il était possible de s'inscrire par téléphone ou par retour du formulaire papier joint au courrier. Des agents ont alors été mobilisés, y compris le 8 mai, pour éviter tout engorgement téléphonique.

Une seconde campagne de distribution a été mise en place le 18 mai, pour les Saint-Martinois n'ayant pu se déplacer ou réserver leur masque pour le lundi 11 mai. Sur place, durant ces deux journées, tout a été mis en œuvre pour permettre un retrait en toute sécurité.

Au total, 10 224 masques ont été distribués, dont près de 75 % ont été réservés sur la plateforme dédiée. Une belle mobilisation au service de l'intérêt collectif !



- **Mise à disposition d'une salle pour les infirmières libérales**, à leur demande, pour entreposer leur matériel médical, se doucher et se changer avant de rentrer chez elles (afin de limiter le risque de propagation du virus auprès de leurs proches).
- **Distribution de masques en tissu par le CCAS, offerts par des couturières bénévoles**, à destination des plus vulnérables (voir page 21)
- **Achats par la Ville de masques en tissu** et mise en place d'une campagne d'information pour préparer une distribution gratuite auprès de la population (voir ci-contre)
- **Don de combinaisons par la Municipalité** aux infirmières libérales et relais de leur appel au don de matériels auprès de la population.
- **Don de 500 tabliers par la Municipalité à la Rimandière**
- **Information des personnels soignants et à risque sur les possibilités de soutien psychologique.** En complément de la cellule psychologique mise en place par le CCAS à destination des particuliers (voir page 18), un relais était proposé vers la plateforme d'écoute du CPTS et les permanences téléphoniques gratuites de Delphine Blanc-Chauvet, psychanalyste sur Maussane.
- **Annulation des marchés du lundi et du vendredi**, à compter du 23 mars. Au départ, il avait été prévu de les maintenir pour les seuls stands alimentaires. Cependant, en réponse aux recommandations des médecins et au non-respect des règles sur place, ils ont été annulés durant le reste du confinement.

### Les actions répondant à des demandes de Saint-Martinois

- **Modification de l'arrêté concernant l'accès aux Jardins Potagers Familiaux**, dans le respect des directives gouvernementales. Cette demande a été faite par les adhérents pour leur permettre d'entretenir au mieux leurs parcelles et de consommer leurs produits.
- **Obtention d'une autorisation préfectorale pour une ouverture anticipée du cimetière**, dès le 4 mai.
- **Désinfection des rues du centre-ville et autour des grandes surfaces** (Super U, Intermarché, puis Aldi et Lidl). Cette action a été suspendue quelques jours après sa mise en œuvre suite à un avis de la Haute Autorité Sanitaire auquel les communes devaient se plier.
- **Tenue d'une liste des commerces, producteurs et services de proximité ouverts durant la période de confinement.** Elle a répertorié une cinquantaine d'enseignes, qui se sont fait connaître suite à un appel lancé sur les réseaux. Cette initiative leur a permis d'informer les clients potentiels de la poursuite de leurs activités avec une mise à jour régulière des horaires, des possibilités de drive ou de livraison à domicile. Les statistiques de cette publication ont montré l'intérêt des Saint-Martinois à soutenir l'activité locale (voir page 22).

### Les autres actions mises en œuvre durant le confinement

- **Gestion de l'urgence**, qu'elle concerne la situation sanitaire ou des événements imprévus, comme le renversement d'un camion transportant plusieurs tonnes de fruits et de légumes (voir encadré de gauche).
- **Communication régulière sur les modalités de fonctionnement de la déchetterie** (et des autres services gérés par ACCM : sacs jaunes, transport, tourisme...). Une réouverture anticipée, après accord de la Préfecture, a été mise en œuvre le 27 avril. Après une période sur rendez-vous, l'accès est depuis redevenu libre, avec les horaires présentés en page 23.
- **Mise en place d'actions liées à l'activité physique, à la culture ou au numérique par différents services de la mairie** (voir page 20).
- **Relais concernant de nombreuses initiatives solidaires** (voir pages 20 et 21).

### Gérer le déconfinement

Le lundi 11 mai a marqué une première étape du déconfinement, suivie par celle du 2 juin. Comme pour le début de la crise, les services et les élus ont continué à déployer leur énergie au service de la protection des Saint-Martinois, tout comme l'ensemble des acteurs et des partenaires locaux. Dans tous les domaines, la volonté commune était de reprendre une activité progressive, dans le respect des règles sanitaires et des directives gouvernementales.

#### Vers un retour par étapes à la normale

- **Réouverture progressive des écoles publiques** (voir ci-dessous), **des crèches et du centre de loisirs**. L'école privée du Sacré-Coeur a également rouvert.
- **Réouverture progressive des services, des structures, des parcs et jardins et des équipements publics** selon les directives et décrets gouvernementaux et dans le respect des gestes barrières (avec des informations et documents détaillant les consignes sanitaires remis à chaque agent). De nombreux services ont proposé des modes de fonctionnement adaptés : mise en place d'un système de réservation à la Médiathèque avec retrait sous forme de "drive", organisation de séances sportives en plein air par le service des Sports avec un nombre limité de participants...
- **Organisation de deux journées de distribution gratuite de masques offerts par la Ville à la population** (voir page 15). Pour ceux offerts par le Département, la distribution se fera dans les boîtes aux lettres (voir page 11).
- **Réouverture des marchés** : celui des producteurs locaux a rouvert le lundi 18 mai et celui du vendredi a repris le 29 mai pour les stands alimentaires et le 5 juin pour tous les étals.
- **Accompagnement des associations** souhaitant une reprise d'activité, avec la validation d'un protocole sanitaire (après accord de leur fédération pour les associations sportives).
- **Mise à jour du listing des commerces, producteurs et services de proximité** avec les horaires et modalités de fonctionnement post-confinement. Si un retour vers la normale se poursuit, il sera bientôt retiré des réseaux.
- **Organisation de la séance d'installation du conseil municipal à huis clos** (voir pages 4 à 6).
- **Mise à disposition de la salle Aqvi Sian Bèn pour une campagne de dépistage COVID** auprès des ouvriers agricoles. Elle a eu lieu le mercredi 4 juin, à la demande de la Sous-Préfecture. Au total, 171 tests ont été effectués sur place et 167 au sein de deux exploitations saint-martinoises. Sur ces 338 contrôles, six personnes ont été diagnostiquées positives, dont trois ont été prises en charge hors de la commune. Les trois autres ouvriers agricoles ont été isolés, en confinement strict. D'autres tests ont eu lieu les 10 et 11 juin à la salle Mistral, mais les résultats ne sont pas encore connus à ce jour.



#### Des écoles rouvertes à partir du 12 mai

Henri Niederoest, Adjoint aux Affaires Scolaires, s'était exprimé au micro de la radio Soleil Fm concernant le choix de rouvrir les écoles et la restauration scolaire, un engagement important en termes de logistique et d'organisation : "Nous avons décidé de respecter la consigne nationale, qui était de donner la possibilité à chaque enfant, dont les parents souhaitent la scolarisation, d'être accueilli. Le protocole sanitaire mis en place est contraignant, mais nécessaire pour garantir des conditions optimales de sécurité des enfants et personnels." Cette décision a été prise en accord avec l'Inspecteur de circonscription, les directrices et directeurs des écoles publiques et les responsables administratifs de la Ville. Elle a également été expliquée lors d'une réunion avec les représentants des parents d'élèves. Toutes les modalités d'organisation ont été transmises aux parents par le biais d'informations diffusées sur les réseaux et de mails envoyés par le service des Affaires Scolaires.

Au moment où nous imprimons ce journal, les incertitudes demeurent sur l'évolution de la situation. Les éléments et dispositifs décrits sur cette page seront peut-être amenés à évoluer. Il n'y aura pas d'autre parution avant le mois de septembre, mais nous reliaerons toutes les informations disponibles via nos différents moyens de communication (voir page 32). Nous invitons par ailleurs ceux qui n'ont pas accès aux réseaux sociaux à se faire connaître (voir page 11).

### Economie : tous mobilisés

Sur notre territoire, comme partout en France, l'économie, l'emploi et le tourisme ont subi de lourds dommages : de nombreuses entreprises impactées, toutes branches d'activités et toutes tailles confondues ; 8 entreprises sur 10 à l'arrêt ou en activité partielle ; des entrepreneurs touchés par des difficultés de trésorerie... Bien que les questions relatives au développement économique et au tourisme soient du ressort d'ACCM, l'ensemble des acteurs concernés ont œuvré pour accompagner, soutenir et informer les entrepreneurs, les salariés en chômage partiel et les demandeurs d'emploi.

#### Les appuis pendant la crise (liste non exhaustive) :

- **Continuité des services** de l'Espace Emploi, de la Mission Locale, du PLIE, de Pôle Emploi, de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Pays d'Arles, de la Chambre de métier et de l'artisanat de région PACA (CMAR PACA), d'Initiative Pays d'Arles... Ils ont notamment assuré, à distance, diverses missions : conseils pour les démarches, accompagnements individualisés, suivi des demandes, relais des informations...
- **Mise en place, sur le site Internet et la page Facebook de la ville, d'une veille documentaire** visant à informer et accompagner les entreprises et les demandeurs d'emploi.
- **Décision de la Municipalité de renoncer aux recettes des terrasses de bar ainsi qu'aux taxes sur les publicités**
- **Décision de la Municipalité de faire bénéficier de la gratuité des places aux commerçants non sédentaires** sur les marchés hebdomadaires du 29 mai et du 5 juin.
- **Traitement accéléré des règlements des factures par la Municipalité** auprès de ses entreprises partenaires, en coordination avec les services du Trésor Public.
- **Mise en ligne, sur le site Internet de la Ville, d'un listing des commerces locaux en activité** (voir page 15).
- **Participation de la Commune, via ACCM, au Fonds Covid Resistance Pays d'Arles** (voir ci-dessous).
- **Mise en place de cellules d'appui** par différents organismes dont la CCI, la Chambre d'Agriculture et la CMAR PACA. Elles ont pour vocation d'écouter, de conseiller et d'accompagner les entreprises impactées par le coronavirus.
- **Mise en place d'une procédure simplifiée pour les demandes d'aides financières.**
- **Promotion des artisans et de leurs produits** via la marketplace gratuite de l'artisanat, Artiboutik.fr, par la CMAR PACA.
- **Lancement d'une enquête, à l'initiative de la CCI**, pour recenser les difficultés rencontrées par les PME et TPE du territoire.
- **Relais de l'opération "Tranquillité entreprises"** : durant le confinement, la Gendarmerie effectuait des rondes régulières sur les sites des entreprises fermées.
- **Réalisation de tutoriels sur Youtube et organisation de webinaires, conférences et échanges en visio** visant à aider les entrepreneurs dans leurs démarches.

#### Les mesures post-confinement pour relancer l'économie en toute sécurité (liste non exhaustive) :

- **A partir du 11 mai, tournée des commerçants, restaurateurs et entrepreneurs par les élus**. Ils sont allés à leur rencontre pour s'assurer de la prise en compte des gestes barrières et les informer des aides possibles.
- **Participation de la Commune, à hauteur de 120 000 €, pour soutenir les commerces et artisans saint-martinois** (dans le cadre d'un dispositif financier intercommunal d'aide directe aux entreprises).
- **Evolution des critères d'attribution du FISAC** afin de mieux accompagner les commerçants et les artisans.
- **Lancement, à l'échelle régionale, d'un plan de relance ambitieux pour le tourisme** comprenant un volet communication et un volet investissement. Doté d'un budget estimé à près de 2 M€, il vise à placer la Région Sud en tête des destinations françaises.
- **E-formations, à destination des commerçants et entrepreneurs, sur l'hygiène et la mise en conformité des installations** (aménagement des espaces, mesures pour respecter la distanciation physique...). Une action proposée par la CCI.
- **Mise en ligne, par différents organismes, de fiches conseils et de guides des bonnes pratiques de protection.**
- **Campagnes de communication** auprès de la population pour l'encourager à consommer local.

#### Le Fonds Covid-Résistance

Le Fonds Covid Résistance Pays d'Arles a été constitué sous l'impulsion du Conseil Régional. La Banque des Territoires et les trois intercommunalités du Pays d'Arles (ACCM, Terre de Provence et la CCVBA) ont doté le fonds à hauteur de 2 € par habitant et le Département à hauteur d'1 € par habitant. Cette aide, pilotée par Initiative Pays d'Arles, se traduit par un prêt à taux zéro de 3 000 à 10 000 €. Elle s'adresse à tous les commerçants, artisans, TPE, micro-entreprises et professions libérales impactées par la crise du Covid 19.

Contacts : 04 84 49 02 01 // [www.initiative-paysdarles.com](http://www.initiative-paysdarles.com) // Dépôt des demandes : [www.ttpe.initiative-sud.com](http://www.ttpe.initiative-sud.com)

# Solidarité renforcée auprès des publics fragilisés

Fidèle à son rôle de soutien aux seniors et aux familles fragilisées, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a déployé toutes ses ressources pour apporter, en fonction des demandes, une assistance, une écoute et un accompagnement. La structure a mis en œuvre de nouvelles actions afin de s'adapter aux particularités de la crise sanitaire tout en poursuivant ses missions prioritaires à destination des plus vulnérables. Avec l'appui de bénévoles et de partenaires institutionnels, d'autres dispositifs ont été instaurés pour répondre aux besoins de la population. Voici les actions, dans le domaine du social et de la solidarité, mises en place sur Saint-Martin de Crau depuis le début de la crise sanitaire.

### L'action sociale et solidaire dans les grandes lignes

- **Mise en place d'une centrale d'appels à destination des personnes fragilisées.** Durant la période de confinement, le CCAS a contacté les Saint-Martinois inscrits sur le registre du Plan Canicule ou bénéficiant du dispositif de téléassistance ainsi que les personnes fréquentant le restaurant César Bernaudon. Au total, 244 personnes ont été jointes par téléphone, avec un suivi hebdomadaire pour celles qui le souhaitent. Le CCAS n'a pu contacter que les personnes ayant donné leur consentement au préalable et ce pour des raisons réglementaires. La structure souhaitait, par ce biais, conserver le lien social avec les plus fragiles et répondre à leurs besoins.
- **Activation d'une cellule psychologique,** tenue bénévolement par trois psychologues exerçant sur la ville : Sophie Broclawik, Emilie Johannet et Céline Lietaer. Ce dispositif avait pour objectif d'offrir aux Saint-Martinois un temps d'écoute confidentiel et bienveillant. D'autres dispositifs de soutien psychologique étaient spécifiquement destinés au personnel soignant et à risque.
- **Relais d'informations entre les personnes fragiles et les professionnels pouvant intervenir durant la période de confinement** (portage de repas, livraisons de courses...). La Croix-Rouge proposait aussi un dispositif d'aide aux plus démunis (voir page 19).
- **Distribution de paniers alimentaires, à l'initiative du PETR** (voir ci-dessous). Sur Saint-Martin, 100 familles ont pu en bénéficier.



### " Les paniers partagés du Pays d'Arles "

Cette action a été mise en place durant la crise sanitaire par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR), en partenariat avec les intercommunalités, la Chambre d'agriculture, les Maisons Départementales de la Solidarité et l'Etat. Inscrite dans le cadre du Projet alimentaire territorial, cette opération s'adressait aux publics précaires du territoire.

Le principe consistait à acheter des paniers de fruits et légumes de saison aux producteurs locaux et à les remettre aux acteurs de l'aide sociale et alimentaire. Au total, 2 400 paniers ont été livrés dans 21 communes du Pays d'Arles, dont une centaine sur Saint-Martin de Crau. Vingt producteurs du territoire ont participé à cette opération qui a bénéficié à 3 000 personnes.

- **Distribution de près de 1 000 masques aux seniors et personnes fragilisées.** Ces derniers ont été confectionnés par différents collectifs et habitants de la ville (voir page 21).
- **Distribution de bons d'achats** aux familles qui bénéficiaient, avant la crise sanitaire, de la gratuité de la cantine scolaire ainsi qu'à certains foyers en difficulté.
- **Continuité du service de maintien à domicile auprès d'une centaine de foyers.** La trentaine d'agents du CCAS a été équipée en masques, gants et nécessaires de protection par la Ville et le Département.
- **Continuité du service de portage de repas à domicile.**
- **Don de la Municipalité à la Maison de retraite Korian La Rimandière.** Celle-ci a reçu 500 tabliers pour l'équipement de son personnel (photo ci-dessus).



### Trois questions à...

**Romain Soulier, Directeur de la maison de retraite Korian La Rimandière**

#### Combien de résidents et de membres du personnel compte votre établissement ?

Notre établissement accueille 84 résidents accompagnés tout au long de l'année par une équipe pluridisciplinaire composée de 53 professionnels. Une équipe que nous avons renforcée dans notre lutte contre le COVID 19. Pour information, nous avons réalisé, à ce jour, 157 tests de dépistages (auprès des résidents et salariés) et aucun cas de coronavirus n'a été déclaré sur l'établissement.

#### Quelles mesures ont été mises en place au sein de la maison de retraite durant le confinement ?

Dès la fin du mois de février, nous avons débuté par l'application stricte des mesures barrières et un encadrement des visites avec différents contrôles à l'entrée (prise de température, émargement, questionnaire...). A partir du 6 mars, les visites ont été suspendues. Le 17 mars, le confinement en chambre a été imposé par les autorités. Depuis ce jour, tout le fonctionnement de l'établissement a été repensé. En voici quelques exemples : la mise en place d'une sectorisation stricte, afin de limiter les croisements ; la création, par anticipation, d'une zone COVID destinée à accueillir une personne malade ou suspectée ; l'instauration de sas d'habillage et de déshabillage ; la formation des salariés... Les mesures sont nombreuses. Il serait difficile de toutes les énumérer ici. Chacune d'entre elles a été élaborée en équipe pluridisciplinaire dans le but de concilier sécurité et confort de vie pour les résidents. Une grande mobilisation collective s'est créée autour d'un objectif commun : laisser ce virus à la porte de l'établissement. Cette période a aussi accéléré l'entrée du numérique au sein de notre maison. Nous possédions déjà notre propre réseau social, qui permet d'échanger des photos et des messages, mais en plus de cela, les résidents se sont appropriés de nouveaux outils tels que Skype et Whatsapp.

#### Comment s'est organisée la réouverture de l'établissement aux familles ? Quelles sont les procédures appliquées à ce jour (le 27 mai 2020, ndlr) ?

Tout d'abord, je tiens à souligner que nous attendons la reprise de ces visites avec beaucoup d'impatience car le confinement a eu une forte résonance psychologique auprès de certains résidents. Le virus continuant à circuler, il s'agissait alors de trouver une formule permettant d'allier reprise de contact et sécurité, tant pour les résidents que pour les familles et les salariés. Ainsi, les visites ont débuté le 23 avril dans le parc de l'établissement. Elles avaient lieu sur rendez-vous uniquement. En amont, un protocole parfaitement sécurisé avait été élaboré (2 visiteurs maximum, signature d'une charte de bonne conduite, prise de température, port du masque, distanciation physique...). En quinze jours chaque résident a reçu une à deux visites. Aujourd'hui, nous sommes en capacité d'accueillir jusqu'à 10 rendez-vous par jour.

Concernant notre plan de "déconfinement", il est en cours d'élaboration et nous le faisons évoluer quotidiennement selon les connaissances et directives nouvelles que nous recevons de la part des autorités.

### " Croix-Rouge chez vous "

Le 20 mars dernier, la Croix-Rouge Française lançait un dispositif d'écoute et de livraison solidaire pour les personnes vulnérables, confinées et en situation d'isolement social : " Croix-Rouge chez vous ". Après six semaines d'opération nationale, plus de 150 000 appels ont été reçus et plusieurs dizaines de milliers de paniers de première nécessité (alimentaire, hygiène mais aussi médicaments sur ordonnance) ont été livrés à des publics sur-fragilisés par la crise sanitaire et leurs aidants.



### Des initiatives collectives et solidaires

Partout en France, malgré les difficultés, la crise sanitaire a vu naître de grands élans de bienveillance et d'entraide, d'initiatives collectives et de chaînes solidaires. Sur la commune, sous l'impulsion des services municipaux, de structures associatives ou encore des habitants, de nombreuses actions ont été relayées sur les réseaux sociaux. Ces dernières ont participé à briser l'isolement, à sauvegarder des liens, à doter les personnes fragiles et le personnel soignant de masques... Et bien plus encore !

#### Les initiatives des services municipaux et des partenaires de la Commune

■ **Des "friandises" quotidiennes** sélectionnées par la Médiathèque. Durant deux mois, et même au-delà, la structure proposait, sur son site Internet, des liens vers une découverte musicale, culturelle, littéraire ou artistique... Une offre pour tous les goûts et tous les âges : activités pour les enfants, captations de concerts pour les mélomanes, contes audios, expositions virtuelles... ainsi qu'une sélection de ressources gratuites et une histoire de la musique classique.

■ **Des "Tutos" pour tous**, proposés par l'Espace Multimédia. Durant la période de confinement, les démarches administratives en ligne pouvaient sembler insurmontables pour les personnes les plus éloignées des outils numériques. Afin de les aider à remplir leur attestation numérique ou à calculer la distance de leurs déplacements (quand la limite des 100 km était imposée), les animateurs de l'Espace Multimédia ont proposé des tutoriels, indiquant pas à pas la marche à suivre. D'autres guides en ligne, plus ludiques, étaient aussi publiés afin de garder le lien avec leurs adhérents.

■ **Le blog "Chacun chez soi, chacun son sport"**, mis en ligne et enrichi par les agents du service des Sports ainsi que la diététicienne de la Ville. Pendant le confinement, ils ont accompagné la population en leur proposant des activités ludiques et physiques à pratiquer chez eux. Les documents à télécharger et les vidéos, tous en lien avec le sport et l'alimentation, étaient adaptés à trois types de public : enfants/familles (jeux d'orientation et activités physiques à pratiquer à plusieurs) ; bel âge/PMR (essentiellement des séances de réveil musculaire et de mobilité) et adultes/agents (séances de renforcement musculaire et de stretching). Le blog visait notamment à donner aux habitants quelques clés pour rester en forme et motiver les seniors à pratiquer une activité, même modérée. Un comportement capital pour leur santé, qui a également été relayé par les aides à domicile auprès de personnes n'ayant pas accès à ces outils. Après le confinement et dans le prolongement du blog, le service des Sports a proposé des séances d'activités en plein air, limitées à 10 personnes.

■ **Dotation de masques à destination des agents municipaux.** Plusieurs partenaires ont fait parvenir des masques chirurgicaux pour le personnel des mairies, contribuant ainsi à leur protection mais aussi à celle des usagers avec qui ils étaient en contact. Le Département des Bouches-du-Rhône en a offert 7 180 au CCAS et 6 680 pour les autres services de la Ville. La Région Sud en a donné 5 000 et l'Union des Maires 250. La Municipalité les remercie pour cette aide précieuse.



#### Le blog en chiffres

- 28 vidéos
- 31 écrits produits par le service des Sports et 20 proposés par la diététicienne de la Ville
- 2 000 visites enregistrées sur le blog (correspondant à 1 400 visiteurs uniques)
- 3 288 vues sur les vidéos mises en ligne sur la chaîne Youtube du service des Sports
- 1 live Facebook (avec une trentaine de participants en direct et 2 115 personnes touchées au total)



#### Les initiatives des habitants et structures associatives

■ **La confection de masques par des couturières bénévoles** (voir ci-contre)

■ **Les animations en ligne du Centre Social Les Oliviers.** Via sa page Facebook, l'association saint-martinoise a publié, chaque jour, une idée d'activité à faire chez soi, en famille. Durant ces deux mois de confinement, elle a proposé des recettes de cuisine, des liens vers des séances de sophrologie ou de rediffusion de concerts, des exercices ludiques et des activités (ré)créatives. Elle a également lancé des projets participatifs. Parmi eux, la vidéo "CSO rocks for you" a rencontré un vif succès. Les habitants étaient invités à se filmer en train d'exécuter deux mouvements imposés afin de créer un petit film musical, rythmé par le tube du groupe Queen "We will rock you".

■ **Des dons aux intermittents du spectacle.** Concernant les places de spectacles annulés, un choix a été proposé aux détenteurs de billets : se faire rembourser le prix du (des) places(s) ou bien reverser la totalité ou une partie de la somme correspondante aux intermittents du spectacle qui ont particulièrement souffert de la crise sanitaire. Plus de 600 € ont déjà été collectés (voir pages 8 et 9). De belles démonstrations de générosité et d'altruisme...

■ **Une Fête du Printemps virtuelle**, initiée par la radio Soleil Fm. L'édition 2020 n'ayant pu se dérouler en raison du confinement, Soleil Fm a voulu faire revivre, en 10 vidéos, les meilleurs moments de la précédente édition. D'autres initiatives ont été lancées par des associations ou des habitants sur les réseaux, comme un carnaval virtuel ou des dessins pour remercier les soignants, pompiers, éboueurs, caissiers...



■ **Le challenge du Cyclo Sport Craven.** Le Président de l'association cycliste, Laurent Schneider, ainsi que plusieurs membres du club, se sont lancés un défi : faire un relais de 24h à vélo, en mode confiné. Du 8 au 9 mai, plusieurs équipes de deux à quatre coureurs ont pédalé sur place avec leur vélo monté sur un "home trainer". "Avant chaque relais, les membres de l'équipe se connectaient à une application", explique Laurent Schneider, "afin de se voir et pédaler ensemble". Une vingtaine de cyclistes a participé à cette opération sportive et solidaire, qui a permis de récolter la somme de 500 € au profit du personnel soignant. Bravo pour cette initiative !

■ **Des dons aux pompiers saint-martinois.** Les sapeurs-pompiers du centre de secours local ont reçu de nombreuses marques d'attention de la part de commerces, de restaurants ou d'habitants qui les ont particulièrement touchés : viennoiseries, chocolats, fruits et légumes, gants, masques en tissu... Par ailleurs, les pompiers saint-martinois ont souhaité montrer leur soutien au personnel soignant et aux forces de l'ordre dans une vidéo qui a été vue plus de 10 000 fois !

#### Des couturières au grand cœur

Face au besoin de masques, notamment pour le personnel soignant, les seniors et personnes à risque, de nombreux habitants ont eu à cœur de s'engager dans la confection de modèles en tissu. Parmi eux, Angélique Pauriche. La Saint-Martinoise a lancé une grande chaîne de solidarité sur Facebook via la page "Mobilisation des couturières contre le covid-19". Après son appel, 52 personnes se sont jointes à elle pour coudre des masques et les livrer ou rendre quelques menus services. Ensemble, elles ont réalisé plus de 8 000 masques conformes au protocole du CHU de Grenoble. Angélique Pauriche souhaite remercier tous ceux ayant apporté leur contribution à ce grand mouvement solidaire.

Les membres de l'Aiguille Créative, Claude Dupuy en tête, ont également mis leur talent au profit d'une bonne cause. A elles sept, ce ne sont pas moins de 330 masques qui ont été confectionnés. D'autres personnes, à l'instar de Mmes Cousy, Combet, Dermerche, Pénart et Valadier, se sont mises au service de la communauté. M. et Mme Bonton sont même allés jusqu'à distribuer les masques qu'ils avaient réalisés directement dans les boîtes aux lettres de leurs voisins ! Le CCAS a été l'un des principaux bénéficiaires de ces dons spontanés de masques, destinés aux plus fragiles. La Municipalité tenait à remercier chaleureusement toutes les personnes ayant participé à ces belles opérations solidaires.





## Une volonté d'informer

En cette période si particulière, la Municipalité était dans l'impossibilité de faire paraître le journal municipal. Ce support gratuit, distribué à tous les foyers Saint-Martinois, est en temps normal l'outil d'information privilégié (car la lecture est accessible au plus grand nombre). Il a donc fallu s'adapter en s'appuyant notamment sur les réseaux et la radio Soleil Fm.

### Page Facebook officielle "Ville de Saint-Martin de Crau"

- Plus de **220 messages publiés** depuis le début du confinement, avec un relais sur le site Internet de la ville. Ils étaient l'occasion de donner les principales informations relatives au fonctionnement et actions de la mairie et de ses services en cette période de confinement, mais pas seulement. La page a également servi à transmettre les informations utiles et pratiques émanant d'ACCM, du Gouvernement, de la CCI... Une des priorités, dans le travail de veille, portait sur la transmission des messages informant des dispositifs d'aide et de soutien, dans tous les domaines : économie, emploi, action sociale, lutte contre les violences familiales...
- Près de **200 demandes traitées** sur la boîte aux lettres privée de la page (sans compter celles des commentaires publics).
- **765 nouveaux abonnés enregistrés** durant le confinement sur la page, pour un total de 5 101 au 10 juin.
- Un pic de **10 837 visites** enregistrées pour la seule journée du 21 mars et de **18 372** pour celle du 4 juin.

### Site Internet officiel "[www.saintmartindecrau.fr](http://www.saintmartindecrau.fr)" et messagerie

- **7 862 visites** de la page dédiée à la liste des petits commerces, producteurs et services locaux qui accompagnaient les Saint-Martinois durant le confinement. Mise à jour régulièrement, elle a recensé plus de 50 enseignes qui se sont fait connaître suite à un appel lancé sur les réseaux sociaux.
- **7 826 visites** de la page dédiée à la situation sanitaire, accessible depuis la page d'accueil du site de la Ville.
- **3 151 visites** de la page dédiée au déconfinement progressif, accessible depuis la page d'accueil du site de la Ville.
- **973 familles** (représentant plus de 1 400 écoliers) destinataires de mails pour chaque message important concernant les affaires scolaires.
- **445 messages enregistrés et traités** en mairie centrale, dont 117 formulaires envoyés depuis le site de la ville (sans compter les courriels directement reçus par les services et structures).

### Informers ceux qui n'ont pas accès aux réseaux

- **9 interviews** sur la radio associative Soleil Fm pour présenter un point de situation aux Saint-Martinois, soit près d'une par semaine durant la période de confinement. Il y a eu 5 émissions avec Martine Amslem, 1 entretien avec le Dr généraliste et urgentiste Mélanie Sentis, 2 interviews de Dominique Teixier et une d'Henri Niederoest. Sur Internet, une page a été spécialement mise en ligne pour offrir une retranscription aux personnes malentendantes, qui a été vue 1 571 fois.
- **7 000 courriers distribués en porte à porte** par les élus pour informer de la campagne de distribution des masques de protection offerts par la Ville.
- Près de **2 000 appels reçus** par l'accueil de la mairie et la Maison du Citoyen durant la période de confinement, avec un pic de 322 appels sur la semaine précédant le 11 mai. Sur la période, les interrogations principales portaient sur les services ACCM (déchetterie et sacs jaunes), les masques et les affaires scolaires.
- Des messages régulièrement transmis à la presse quotidienne.



### Top 8 des publications Facebook les plus populaires

- **20 300 personnes touchées** par la publication du 4 juin : "Message de la Sous-Préfecture"
- **12 600 personnes touchées** par la publication du 21 mars : "Marchés annulés"
- **9 400 personnes touchées** par la publication du 23 mai : "Election du Maire"
- **8 000 personnes touchées** par la publication du 5 mai : "Distribution gratuite de masques"
- **7 800 personnes touchées** par la publication du 20 mai : "Marché du vendredi"
- **7 800 personnes touchées** par la publication du 5 mai : "Réouverture des écoles"
- **6 500 personnes touchées** par la publication du 23 mars : "Situation Coronavirus"
- **6 100 personnes touchées** par la publication du 23 avril : "Réouverture de la déchetterie"